

Conseil Municipal du Lundi 20 Mai 2019

Ouverture de séance à 20h25

Présents: Hélène Barbot - Jacques Sonilhac - Stéphanie Clémente - Nathalie Adrey - Patricia Riollet - Adam MOLD – Thierry Garros

Secrétaire de séance : Adam MOLD

Ordre du jour

Délibération sur l'emploi de la secrétaire

Alexia Farrugia la secrétaire remplaçante de Virginie Faugères a beaucoup de bonne volonté, mais son manque d'expérience lui fait défaut pour l'avancement rapide des tâches administratives qu'elle doit effectuer pour la Mairie le lundi après-midi .

Le Conseil municipal, a estimé qu'il était nécessaire de trouver une personne avec plus de connaissance dans ce domaine, c'est pourquoi il va recontacter Lydie Chanet, une secrétaire de mairie expérimentée qui serait disponible à partir du 1er Juin .

Délibération modificative budget voirie

Actuellement le Conseil Municipal ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour délibérer sur ce sujet .

Délibération sur l'aliénation du chemin "de fatigue"

Modification de la délibération, afin qu'elle prenne en compte la totalité du chemin, et non d'une partie de celle-ci, comme décidé lors du dernier Conseil Municipal . Votes pour : 6

Délibération sur le parc naturel de l'Astarac

Les 3 conseils communautaires (Val de Gers, Cœur de Gascogne et Astarac Arros en Gascogne) ont initié en 2017 le projet de créer un parc naturel régional . Celui-ci serait financé par L'Etat, le département du Gers ainsi que les 3 conseils communautaires . Ce parc aurait pour objectif de protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, de contribuer au développement économique et social, à l'aménagement du territoire, à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ou encore de réaliser des actions expérimentales ou innovantes .

Nous avons rempli un questionnaire sur l'étude d'opportunité et de faisabilité d'un PNR en Astarac, pour résumé, il était question d'identifier les atouts et inconvénients qu'il pouvait y avoir en Astarac, parmi les atouts nous en avons cité 3, les paysages, l'agriculture et l'élevage, et la qualité de vie, pour les inconvénients nous en avons cité 3 autres, la qualité de l'eau, l'emploi, et le réseau routier . L'ensemble des conseillers ont exprimé leur approbation à la création de ce parc .

Délibération sur le maintien de la délibération sur les compteurs Linky

Le Conseil Municipal a voté pour le maintien, de la possibilité que les habitants puissent refuser la mise en place des compteurs Linky dans leur habitation, malgré un courrier de la préfecture mettant en garde la commune sur ce sujet .

Votes pour 6 - 1 Abstention

Questions diverses

Festifermes

Hélène Barbot a expliqué aux conseillers que Festifermes est un événement destiné à faire connaître l'agriculture biologique et paysanne dans les fermes . Organisée par L'ADEAR (Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural) et la Confédération Paysanne, cet événement serait réalisé à La Ferme Canopée, avec l'aide de la commune de Sansan, journée pendant laquelle il sera possible de visiter la ferme, découvrir des produits locaux via des stands d'agriculteurs, participer à des conférences, ou encore regarder un spectacle en fin de soirée .

La commune mettrait à disposition gratuitement la salle des fêtes .

Le Faire à Cheval

Association proposant des promenades en calèche et des démonstrations de fauche à l'ancienne . Le Conseil Municipal a proposé à cette association de faire pâturer leurs chevaux le long du Gers et sur les parcelles où se trouve la peupleraie, au lieu de le faire au broyeur agricole, comme réalisé habituellement . Moyennant 280€ et un peu de consommation d'eau potable pour les chevaux, cette alternative de fauche animale paraissait plus respectueuse de l'environnement malgré un coût supplémentaire de 80€ (200 € pour le broyage mécanisé) .

Travaux salle des fêtes

Continuité de la peinture des murs le samedi 25 mai lors de la 2e journée citoyenne .

Fin de séance à 23h